



**Point 13 - Procédure pour la période de questions d'une durée maximale de 20 minutes.**

Levez la main et vous serez invité à vous rendre au micro.

- Poser une question et une seule sous-question
- Maximum une minute
- Droit à une nouvelle question lorsque toutes les personnes le demandant l'auront fait à tour de rôle jusqu'à la fin de la période de questions.

**Responsable**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RECUEILLEMENT**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2025

**4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

4.1 Lecture du certificat des personnes habiles à voter : Règlement numéro 1686-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 350 000 \$ pour le remplacement de véhicules et l'acquisition d'équipement d'entretien pour les Services techniques

4.2 Lecture du certificat des personnes habiles à voter : Règlement numéro 1687-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 120 000 \$ pour l'acquisition d'équipement incendie et de sécurité nautique

4.3 Lecture du certificat des personnes habiles à voter : Règlement numéro 1689-2025 décrétant une dépense de 2 748 000 \$ et un emprunt de 2 418 000 \$ pour le resurfaçage d'une partie de la route Montcalm et le remplacement de ponceaux sur la rue Laurier et les routes des Érables et Montcalm

4.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le Règlement numéro 1681-2025 afin d'actualiser certains tarifs de l'annexe « A » concernant l'administration

4.5 Dépôt du Rapport annuel sur l'application de la Charte de la langue française pour l'année 2024

4.6 Autorisation de signature : Contrat de travail des employés cols blancs

4.7 Approbation : Calendrier des parutions du journal Le Catherinois et de l'infolettre municipale

4.8 Modification de la desserte en transport collectif desservant Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Fossambault-sur-le-Lac

4.9 Mandat de représentation pour une cause à la Cour supérieure - Chambre civile : dossier Michael Sauvé et Julie Blanchard

4.10 Demande d'autorisation afin de permettre aux patrouilleurs nautiques de délivrer des constats d'infraction au nom du Directeur des poursuites criminelles et pénales

4.11 Service sports, loisirs, culture et vie communautaire : Mouvement de personnel - entérinement

4.12 Service sports, loisirs, culture et vie communautaire : Mouvement de personnel

4.13 Service sports, loisirs, culture et vie communautaire : Amendement de la résolution 012-2025

4.14 Services techniques : Mouvement de personnel

- 4.15 Services techniques : Mouvement de personnel
- 4.16 Dépôt de la liste des chèques et dépôts
- 4.17 Dépôt de la liste des engagements financiers

## **5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 5.1 Adoption du Règlement numéro 1690-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin d'ajuster les normes d'implantation des piscines résidentielles, des cours avant secondaires et des kiosques de vente de fruits et légumes
- 5.2 Assemblée de consultation concernant le projet de règlement numéro APR-399-2025 visant à effectuer la concordance avec le règlement numéro 01-2024 de la MRC de La Jacques-Cartier ayant pour effet de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014
- 5.3 Adoption du Règlement numéro 1691-2025 visant à effectuer la concordance avec le règlement numéro 01-2024 de la MRC de La Jacques-Cartier ayant pour effet de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014
- 5.4 Assemblée de consultation concernant le projet de règlement numéro APR-400-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin d'ajouter l'usage « station météorologique » aux usages autorisés dans toutes les zones
- 5.5 Adoption du second projet de règlement numéro SPR-406-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin d'ajouter l'usage « station météorologique » aux usages autorisés dans toutes les zones
- 5.6 Assemblée de consultation concernant le projet de règlement numéro APR-401-2025 visant à effectuer la concordance avec le règlement numéro 04-2023 de la MRC de la Jacques-Cartier ayant pour effet de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014
- 5.7 Adoption du Règlement numéro 1692-2025 visant à effectuer la concordance avec le règlement numéro 04-2023 de la MRC de la Jacques-Cartier ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 1259-2014
- 5.8 Adoption du Projet de règlement numéro APR-407-2025 modifiant le Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin d'inclure les lots 6 515 834 et 6 515 835 à la zone 66-C
- 5.9 Nomination d'un membre au comité consultatif d'urbanisme : Siège numéro 4
- 5.10 Approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'architecture afin d'obtenir un permis de rénovation : 4733, route de Fossambault
- 5.11 Approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'architecture afin d'obtenir un certificat d'autorisation d'enseigne 4330-101, route de Fossambault
- 5.12 Approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale afin d'obtenir un permis de construction : 4290 route de Fossambault
- 5.13 Approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale afin d'obtenir un permis de construction : 45, rue Jolicoeur
- 5.14 Recommandation de la Ville : Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le 103, route Saint-Denys-Garneau

## **6. HYGIÈNE DU MILIEU**

- 6.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 2 110 000 \$ pour la reconstruction du poste de pompage d'égout Montcalm incluant le remplacement d'une section des conduites de refoulement

6.2 Octroi d'un contrat de gré à gré (moins de 25 000 \$) pour les honoraires professionnels reliés aux travaux d'installation d'une nouvelle conduite de contact à l'usine de production d'eau potable Gingras.

6.3 Autorisation : Dépôt d'une demande d'aide financière au programme PRIMEAU 2023

## **7. PARCS ET BÂTIMENTS**

7.1 Adoption du Règlement numéro 1693-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 190 000 \$ pour des travaux de maintenance corrective de certains bâtiments

7.2 Adoption du Règlement numéro 1694-2025 modifiant le Règlement numéro 1658-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 453 000 \$ pour le réaménagement intérieur de la partie administrative du garage municipal afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 128 000 \$

7.3 Autoriser le paiement numéro 7 : Agrandissement de la caserne

7.4 Travaux d'horticulture : Programme annuel de végétalisation

## **8. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

8.1 Aucun

## **9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

9.1 Prévention domiciliaire en collaboration avec le Campus Notre-Dame-de-Foy

## **10. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

10.1 Adoption du Règlement numéro 1695-2025 décrétant une dépense et un emprunt de 198 000 \$ pour le réaménagement du parc du Merle-d'Amérique

10.2 Amendement de la résolution numéro 104-2025 : Formation d'un comité de pilotage : Politique famille-aînés

10.3 Autorisation d'une demande de subvention : Fonds culturel régional de la MRC de La Jacques-Cartier

10.4 Autorisation de demande de subvention : Programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2025-2026

10.5 Autorisation d'une demande d'aide financière : Fonds culturel régional pour l'activité « Cocktail de reconnaissance des bénévoles »

10.6 Autorisation pour la tenue d'un événement : Canards en cavale 2025

10.7 Autorisation de passage et d'utilisation de drones : Grand défi Pierre Lavoie

## **11. TRANSPORT**

11.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le règlement numéro 1648-2024 afin d'acquiescer un équipement de nettoyage de rue sans augmenter le montant de la dépense et l'emprunt

11.2 Abrogation de la résolution numéro 033-2025 : Entente de contribution financière de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et le Conseil de la Nation huronne-wendat pour le remplacement du ponceau PC-SCA-15-05880 sur la route Montcalm

11.3 Autorisation des paiements 1 et 2 : Déplacement de la conduite d'aqueduc sous le pont Ontaritz - entente 202453

- 11.4 Octroi d'un contrat de gré à gré (25 000 \$ à 133 800 \$) pour l'acquisition de trois véhicules utilitaires sport
- 11.5 Octroi d'un contrat de gré à gré (25 000 \$ à 133 800 \$) pour l'acquisition d'une fourgonnette

**12. AUTRES SUJETS**

- 12.1 Aucun

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**14. CLÔTURE DE LA SÉANCE**